

# La *Gazette* de Dourbies

Juin 2017



# TABLE DES MATIÈRES

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>3</b>	<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>18</b>
<b>EN BREF...</b>	<b>4</b>	<i>Les associations communiquent</i>	<i>18</i>
La parole aux lecteurs	4	Echos de la « Fanfare Cévenole »	18
La maison du pont à nouveau ouverte	4	Le club des Montagnards	18
Village fleuri	4	Les associations de l'Espérou	19
Dourbies, vu du ciel...	5	Festival des Hospitaliers	20
<b>VIE CITOYENNE</b>	<b>6</b>	<b>TOURISME</b>	<b>20</b>
Visite des hameaux	6	L'étape de Dourbies, vers une réouverture ?	20
Eau Potable : un dossier vieux de vingt ans...	6	Espérou accueil	20
Le règlement de service de l'eau entre en vigueur	7	<b>LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES</b>	<b>21</b>
<b>LE POINT SUR LES TRAVAUX...</b>	<b>8</b>	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou	21
Quelques travaux dans les hameaux et sur les gîtes communaux	8	La communauté de communes Causse-Aigoual-Cévennes...	22
Rénovation du bâtiment de la mairie	9	<b>ACTUALITÉS</b>	<b>22</b>
Rue de l'Église : les travaux devraient débuter cette année	10	Un projet autour du bâti traditionnel	22
Un nouveau local poubelles sur Dourbies	11	Une disparition programmée du Lac des Pises ?	23
Alimentation en Eau Potable : réalisation des travaux suite au Schéma Directeur	11	Motion loup	24
Inspection du pont de Comeiras	12	Bilan de fonctionnement de la station d'épuration	25
Columbarium	12	Convention de partenariat avec le pont du Gard	25
Travaux d'enfouissement et renforcement des réseaux électriques et Orange	12	Des débats et des avancées...	26
Des terrains de sports pour les grands et les petits	13	Le Carnet 2016	29
<b>VIE CULTURELLE</b>	<b>13</b>	<b>À VOTRE SERVICE...</b>	<b>30</b>
Bibliothèque	13	Hébergement, restauration, commerce	30
Une animation soutenue tout au long de l'année	14	<b>ZOOM SUR LE CAMPING MUNICIPAL</b>	<b>31</b>
Programme des festivités 2017	17		

# LE MOT DU MAIRE



Chère lectrice, cher lecteur,

Vous avez entre les mains le deuxième numéro de la gazette municipale de Dourbies, édité pour vous rendre compte de l'action de la municipalité.

Un numéro assez « étoffé », il faut le dire, en rapport avec l'activité riche de cette année 2016, sur le plan des travaux d'abord, avec le gros dossier sur l'eau qui avance mais aussi d'autres chantiers qui ont été réalisés; action également consistante concernant l'animation et toujours une grande activité des multiples associations qui œuvrent sur la commune, et nous nous en réjouissons !

Nous abordons également dans ce numéro quelques projets qui, on l'espère, devraient voir le jour prochainement, afin de vous informer en amont de la réflexion, toujours dans un souci de transparence et de partage de la décision. C'est bien l'esprit qui nous anime et nous nous félicitons que certaines personnes en dehors du conseil s'impliquent maintenant dans la gestion de la commune pour l'intérêt collectif (petites réparations, plantations, suggestions, etc.).

Un effort a été fait également de la part de l'équipe municipale dans la communication car 3 réunions publiques ont été organisées pour vous apporter des explications sur des dossiers particuliers et ménager un moment d'échange où chacun pouvait exprimer son avis : en avril, réunion « bilan » de l'action municipale, en août, réunions sur la carte communale et sur l'adhésion à la charte du PNC.

Des changements ont eu lieu dans l'équipe municipale puisque Jacqueline LAFFONT, qui était première adjointe, a souhaité se retirer du conseil municipal ; aussi c'est maintenant Pascal PIALOT qui a pris la place de premier adjoint et Marc SAUVAIRE s'implique un peu plus dans l'équipe maintenant en tant que 3<sup>e</sup> adjoint.

Je voudrais souligner ici un point : il est important que chacun mesure à sa juste valeur l'engagement et l'implication que demande la charge d'un élu qui doit faire face, outre à la charge administrative que représente chaque dossier, à toutes les sollicitations, au demeurant tout à fait légitimes, des habitants au quotidien. Un peu d'indulgence et de patience sont parfois nécessaires pour arriver à faire bouger les choses, et l'implication de tous pour les faire avancer dans le même sens, bien sûr indispensable !

Pour conclure, nous avons cette année changé de président, avec une assemblée nationale recomposée, les orientations annoncées, comme la suppression de la taxe d'habitation qui représente une part non négligeable des ressources communales, amènent quelques craintes pour l'avenir de nos petites communes rurales, espérons que nous arriverons malgré tout à nous faire entendre pour continuer d'exister...

Bonne lecture et bon été dans notre si agréable commune.

*Irène LEBEAU*

# EN BREF...

## La parole aux lecteurs

Suite à la parution de notre premier journal municipal en mars 2016, vous avez été très nombreux à nous témoigner de votre soutien et de l'intérêt que vous portez à cette information municipale. Un petit mot d'un résident sur l'Espérou résume à lui seul l'ensemble des écrits que vous nous avez adressés :

« Nous avons reçu aujourd'hui la première "Gazette" de Dourbies, que nous avons lue avec intérêt (nous l'avons d'ailleurs reçue à notre résidence principale, ce qui est une très bonne idée). Bravo pour cette publication, c'est une jolie réussite !

Et très instructive puisqu'elle nous a fait découvrir bien des facettes inconnues du village (c'est vrai que nous sommes bien loin du "cœur" du village dans notre chalet de l'Espérou). Enfin, bravo également pour les actions engagées par l'équipe municipale, il semble y avoir de quoi s'occuper pleinement !

Nous souhaitons longue vie à ce nouveau journal ! »

Un grand merci donc à vous tous !

Nous vous avons également sollicités pour donner un nom à ce journal et on peut dire que vous n'avez pas manqué d'imagination !

- ▶ « Si Dourbies m'était conté »
- ▶ « La voix de Dourbies »
- ▶ « L'écho de Dourbies »
- ▶ « Dourbies en Cévennes »
- ▶ « Dourbies le Cévenol »
- ▶ « La parole Cévenole »
- ▶ « Notre terre Cévenole »
- ▶ « Vivre en Cévennes »
- ▶ « Vivre à Dourbies »
- ▶ « Dourbies notre terre »
- ▶ « L'écho du Saint Guiral »

Le vote est donc ouvert, faites nous connaître votre choix, la majorité l'emportera...

## La maison du pont à nouveau ouverte

Depuis le mois de décembre dernier on a pu remarquer un peu d'animation au carrefour de Cassanas....

En effet, la « Maison du Pont », ou « Maison DEJEAN » qui avait été achetée par la commune en 1998 pour pouvoir disposer de logement à proposer aux personnes désireuses de s'installer dans la commune, a été revendue par décision du conseil municipal du 9 septembre 2016.

Le conseil municipal a jugé que cet objectif n'était plus d'actualité pour la commune dans la mesure où celle-ci possède encore plusieurs logements disponibles, notamment dans le bâtiment mairie-poste. Par ailleurs, ce bâtiment vieillissant nécessitait des frais d'entretien pour le conserver en bon état.

Elle a maintenant une nouvelle propriétaire, Stéphanie GRANGES, qui souhaite installer plus tard peut-être son activité professionnelle à Dourbies ; nous lui souhaitons la bienvenue.



## Village fleuri

La commune a reçu pour l'année 2015 le 2<sup>e</sup> prix et un bon d'achat de 200 €. Une distinction qui honore également Lionel WOLFER, en charge de l'aménagement des espaces verts de la commune.



## Dourbies, vu du ciel...

Des photos aériennes de la commune (l'ensemble des hameaux, le bourg ainsi que de nombreux paysages) vont être réalisées au moyen d'un drone et devraient nous permettre de renouveler les anciens clichés de la commune, réalisés pour la plupart par Mr VERGUES de Prunaret. Les plus belles photos seront reproduites et intégrées dans notre futur site internet mais nous envisageons aussi de vous les faire partager lors d'une petite exposition à la bibliothèque ou à la salle des fêtes...

A ce sujet, nous lançons un appel aux amateurs qui souhaiteraient faire partager également leurs clichés lors de cette exposition. Faites vous connaître auprès de Pascal PIALOT, nous serons très heureux de partager cette expérience avec vous.

Un petit film sur Dourbies sera également réalisé dans le cadre de cette prestation, sur un format court (2 à 3 min). Il se veut promouvoir notre territoire. Nous ne manquerons pas de vous le faire découvrir également dès qu'il sera finalisé.

Enfin, concernant les photographies, il se peut que nous organisions une commande groupée afin de vous faire profiter des clichés qui pourraient vous intéresser, nous réfléchirons en temps voulu à cette option et vous tiendrons informés de la marche à suivre.



# VIE CITOYENNE

## Visite des hameaux

Dans la poursuite de l'action initiée en 2015, l'équipe municipale est allée à la rencontre des habitants dans les hameaux qui n'avaient pas encore été visités pour se faire connaître, informer sur son action, écouter chacune et chacun et recueillir les éventuelles doléances.

Ainsi ont été visités les hameaux de CAUCALAN, LE MAS – ROUCABIE, CAMPCLAUX, L'ESPEROU, LES LAUPIETTES et LE VIALA.

Parmi les questions évoquées, vient en priorité la sécurité par rapport à la circulation sur les voies qui traversent les hameaux, avec une vitesse souvent excessive....mais d'autres sujets ont été évoqués comme l'éclairage public ou la gestion des encombrants.

Ces problématiques ont été notées et nous essayerons d'y remédier le plus rapidement possible.

## Eau Potable : un dossier vieux de vingt ans...

En juillet 1995 Jean-Pierre PUGENS, Maire nouvellement élu, écrivait au Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale<sup>(1)</sup> du Gard :

"Depuis le début de notre mandat en juin 1995 le conseil municipal et moi-même avons souhaité la régularisation tant administrative que sanitaire de l'ensemble de nos sources et bassins".

La commune officialisait ainsi par la voix de son premier magistrat sa volonté de se conformer à ses obligations légales en matière d'eau potable : d'une part obtenir par voie de Déclaration d'Utilité Publique les autorisations préfectorales requises pour continuer à exploiter les 18 captages mis en service depuis le début des années 60, de l'autre installer sur ses 13 réservoirs les dispositifs de purification automatiques garantissant la bonne qualité bactériologique de l'eau distribuée aux usagers.

Préalable indispensable, la commune régularisait tout d'abord à l'automne suivant par acte notarié la cession d'une quinzaine de terrains d'assiette de sources et bassins qui lui avaient été cédés de manière non officielle par actes sous seing privés depuis le début des années 60. Prenant acte de ces acquisitions officielles, le Directeur de l'ASS écrivait alors au maire que la régularisation administrative "pourrait être engagée maintenant de manière progressive car la réalisation simultanée de

toutes les procédures nécessaires représenterait une somme de travail très importante".

Après la démission de Jean-Pierre PUGENS en 1999 le dossier demeura en suspens pendant une douzaine d'années : aucune procédure de régularisation administrative par DUP ne fut engagée et seuls cinq bassins sur 13 (Camping, Dourbies-village, Maison Familiale, Laupies, Prunaret) furent équipés de dispositifs de purification automatiques.

Au début des années 2010, sous la pression de la préfecture et de l'ARS<sup>(2)</sup>, la commune entreprenait les démarches qui devaient aboutir en octobre 2012 aux déclarations d'utilité publique des sources de Campclaux, Pesseslongues et Duzas : sous condition de réaliser des travaux de remise aux normes et d'entretien régulier, la commune était autorisée à exploiter ces 3 captages.

De l'automne 2012 au printemps 2015 le dossier connaissait une nouvelle période de mise en suspens. Il faut dire qu'à partir de 2011 la commune s'était lancée dans trois opérations importantes qui allaient mobiliser son énergie et ses finances jusqu'en 2013 : la création d'un réseau d'assainissement collectif - égout et station d'épuration - pour le traitement des eaux usées de Dourbies-village et du Viala, la réfection du réseau AEP du Village, et la requalification de la voirie du village dans le cadre du programme

« Village de Caractère ».

Au printemps 2015 le dossier Eau Potable était réactivé simultanément sur tous les fronts :

- ▶ remise en état des pompes à chlore du camping, de la maison familiale et des Laupies tombées en panne par défaut d'entretien.
- ▶ choix d'un maître d'œuvre pour établir les dossiers d'appel d'offres des travaux de mise en conformité des 3 sources objet des DUP d'octobre 2012 et de l'installation de pompes à chlore dans les 8 bassins qui en étaient dépourvus.
- ▶ constitution et dépôt en préfecture des dossiers de préparatoire à la DUP de 14 captages.

Entre-temps, en juillet 2014, la commune avait cependant généralisé la chloration manuelle de tous les bassins (hormis Dourbies Village et Prunaret dont les dispositifs de purification automatiques fonctionnaient correctement).

**Le nombre d'analyses non conformes qui s'élevait à 9 sur 37 en 2014 se réduisait à 3 en 2015 et à 0 en 2016.**

Au mois de mars 2017 s'achevaient l'installation de pompes à chlore sur les bassins de Cassanas, La Rouvière, Le Mourier, Roucabie, Comeiras, Campclaux, Les Laupiettes, Le Viala ainsi que la réfection des chambres des vannes de ces 8 réservoirs et de celui des Laupies. D'ici la fin de

cette année débiteront les travaux de réfection ou de remise aux normes des captages de Duzas, Pesseslongues et Campclaux, la mise en place d'une filtration sur le réservoir de la Maison Familiale et la reprise du réservoir de Prunaret. Enfin en 2018/2019 seront réalisés

des travaux de même nature sur les 14 captages objet des dossiers de DUP en cours d'instruction.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, date à laquelle la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sera transférée à la Communauté de Communes en vertu de la loi NOTRE<sup>(3)</sup>, notre

commune refermera le dossier administratif et technique de l'eau potable ouvert à l'été 1995 en vue de fournir à ses habitants une eau conforme aux normes sanitaires et environnementales en vigueur.

### Le règlement de service de l'eau entre en vigueur

Le conseil municipal a adopté le 9 septembre 2016 un règlement du service de l'eau ainsi qu'une nouvelle grille tarifaire. Règlement et grille s'appliquent depuis l'ouverture de la période de facturation 2016/2017. Ils ont été adressés aux 310 usagers du service à l'automne dernier avec un courrier explicatif.

Le règlement clarifie certains points jusqu'alors imprécis et donc source de difficultés potentielles avec les usagers :

- ▶ distinction branchement /abonnement,
- ▶ durée de l'abonnement
- ▶ consommations anormales
- ▶ abonnements des immeubles collectifs et des ensembles immobiliers.

La grille, quant à elle, réunit sur un document unique l'ensemble des tarifs correspondant aux différentes prestations actuellement proposées par le service.

S'agissant plus particulièrement de la Part de Péréquation, elle distingue désormais une part de péréquation Eau et une part de péréquation Assainissement. La première, fixée à 80 €/an, sera facturée aux 310 usagers du service. La seconde, fixée à 50 €/an, sera facturée en sus aux 160 usagers raccordés à l'assainissement collectif.

Ainsi les usagers de l'eau non raccordés à l'assainissement collectif paieront une part de péréquation totale (80 €) inférieure à celle des usagers raccordés (80+50) parce qu'ils ne bénéficient pas du même service.

La redevance d'assainissement collectif pour le cas d'un particulier qui n'utiliserait pas le réseau d'eau communal mais bénéficierait du réseau d'assainissement collectif est quant à elle calculée sur la base de consommations forfaitaires.

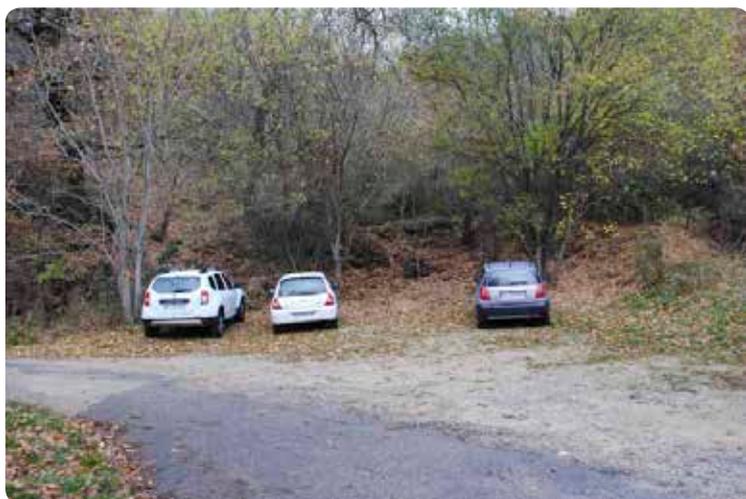
(1) Les compétences sanitaires de la DDAS sont aujourd'hui exercées par l'ARS.

(2) Agence Régionale de Santé.

(3) Nouvelle Organisation Territoriale de la République

# LE POINT SUR LES TRAVAUX...

## Quelques travaux dans les hameaux et sur les gîtes communaux



*Le Mourier avant travaux*

**Des travaux ponctuels d'aménagement de voiries et parking ont été réalisés en 2016 sur les hameaux de Cassanas, Duzas et le Mourier.**

A Cassanas, afin de sécuriser la traversée du village, la purge d'un talus constitué de rochers, d'arène granitique et de terre a été réalisée ainsi que la réfection de l'encrochement existant le long de la route départementale. Sur le Mourier, les travaux ont permis d'augmenter la capacité de stationnement en créant deux places supplémentaires afin de répondre à un réel besoin en période estivale.

Ces travaux ont couté 11430 € HT et ont été subventionnés à hauteur de 8790 € (soit 77 %) par le Conseil Départemental du Gard. Coût pour la commune : 2640 € HT.



*Le Mourier après travaux*



Le remplacement de panneaux d'affichage a également été opéré sur certains hameaux par nos employés municipaux et les ouvriers forestiers ainsi que la réfection de la terrasse du gîte communal de la Rouvière.



La visite des gîtes de France nous a également imposé de réaliser un certain nombre de travaux sur les gîtes communaux :

- Gîte des Laupies : peinture intérieure des murs pour un montant de 3 970 € TTC,
- Gîte des Laupiettes : peinture des boiseries extérieures ainsi que le rebouchage des trous au niveau de la toiture pour un montant de 247,50 € TTC.
- Gîtes de La Rouvière : peinture des boiseries extérieures, des chambres, des salles de bain et étanchéité des fenêtres pour un montant de 3 749 € TTC.

Ces travaux ont été réalisés par la société « DUVAL des mains » de Lanuéjols.

D'autres travaux seront programmés prochainement dans les hameaux afin notamment de répondre aux besoins exprimés lors des visites des hameaux initiées en 2015 et 2016.

## Rénovation du bâtiment de la mairie

*Dans le cadre de l'obligation d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, le bâtiment mairie-poste doit faire l'objet de travaux. Dans cette optique, le conseil municipal a souhaité élargir la réflexion à la rénovation totale du bâtiment en repensant également les usages.*

En effet, ce bâtiment, construit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, n'a pratiquement jamais connu de gros travaux et il commence à avoir quelques faiblesses : des fuites au niveau de la toiture, des remontées d'humidité dans les murs qui détériorent les peintures, des équipements qui ne sont plus aux normes, etc. D'autre part, l'agencement de l'intérieur est également à revoir car vétuste et mal adapté aux fonctions actuelles : outre la mairie, avec le secrétariat et la salle du conseil, il abrite actuellement l'agence postale communale, la bibliothèque, 4 appartements et le bureau de l'Office National des Forêts.

Le projet de l'équipe municipale est de rénover la partie administrative pour qu'elle soit plus fonctionnelle mais également de rajouter une salle des associations

qui manque dans le village depuis que la maison « Coste », qui l'abritait, a brûlé. La bibliothèque a pris de l'importance puisqu'elle est bibliothèque référente maintenant pour les communes de Trèves et de Causse-Bégon ; un nouvel agencement avec l'agence postale communale facilitera le fonctionnement des deux. La rénovation des appartements permettra aussi de pouvoir

loger des personnes désireuses de s'installer à l'année à Dourbies et, pourquoi pas, de redonner un peu de vie au centre du village !

Pour être aidé dans cette réflexion, le conseil municipal a fait appel à un architecte urbaniste qui a proposé plusieurs projets de rénovation. Après concertation, un projet a été retenu qui se monterait à 880 000 € H.T (estimation

prévisionnelle des travaux et des frais d'honoraires et de maîtrise d'œuvre). Des dossiers de demandes de financement ont été déposés auprès du Département, de la Région et de l'Etat ; en fonction des réponses apportées, le conseil prendra la décision de lancer ou pas ces travaux. Une réunion publique sera alors organisée pour vous présenter ce projet.



Cette construction constitue un patrimoine historique qui rappelle un temps où la république avait la volonté d'étendre son action de manière équitable sur tout le territoire, même jusque dans les plus petites communes des Cévennes... il est donc important de le conserver !



## Un nouveau local poubelles sur Dourbies

L'ancienne municipalité avait acquis une parcelle de terrain en face de la mairie et fait réaliser une esquisse pour la création d'un local poubelles. Ce projet a été poursuivi avec une réalisation à l'automne 2016. L'opération a été confiée aux entreprises ANDRE Lénéaïc et ROUCHES de Saint Jean-du Bruel pour un montant de 14 744,50 € HT.

Cette réalisation a permis notamment de supprimer le container du tri sélectif qui se trouvait sur la promenade de la Martine et regrouper ainsi ces poubelles avec celles situées au carrefour du chemin du saut, du chemin de la Laune et la rue des jardins.



## Alimentation en Eau Potable : réalisation des travaux suite au Schéma Directeur

Comme nous l'avons vu précédemment, la première tranche des travaux liés à l'eau a permis la mise en place d'équipements de désinfection sur les réservoirs de Campclaux, Le Viala, Les Laupiettes, Comeiras, Roucabe, Le Mourier, Cassanas et La Rouvière. Dans le cadre de cette tranche ont également été réalisés des aménagements à l'intérieur des chambres de vannes comme l'isolation de ces dernières, le changement des portes (par des portes également isolées), la réfection des systèmes de vannages... ou encore la mise en place d'un système de réglage du volume d'eau à traiter à l'intérieur des réservoirs afin de mieux maîtriser la chloration en fonction des périodes de l'année et du taux de présence des résidents dans les hameaux. Le réservoir de La Rouvière, en trop mauvais état et inaccessible par des engins de chantier, a été supprimé, l'alimentation en eau se faisant maintenant à l'aide d'un surpresseur.

Sur le réservoir des Laupies, initialement non concerné par le chantier car déjà pourvu d'un système de chloration, des problèmes identifiés par nos employés nous ont amené finalement à modifier les équipements de la chambre des vannes comme sur la majorité des autres réservoirs et à renouveler les équipements hydrauliques très vieillissants.

Des travaux d'interconnexion et de sécurisation entre les réservoirs de Dourbies et de la Maison Familiale ont également été réalisés. Grâce à la mise en place d'une pompe, l'alimentation du réservoir de la Maison Familiale par celui de Dourbies est désormais possible. De même, certains accès aux réservoirs qui ont été repris avec parfois la mise en place de portails afin de sécuriser ces accès lorsque cela s'avérait nécessaire.

À noter enfin que tous nos employés de commune ont reçu une formation théorique et pratique sur ces nouveaux équipements ainsi que sur les risques liés aux manipulations et les précautions à prendre pour s'assurer du bon dosage.

Le coût total de ces travaux s'est élevé à 186 669 € HT financés à hauteur de 76 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne (103 500 €) et le Département du Gard (37000 €). Coût pour la commune : 45 569 € HT.



## Inspection du pont de Comeiras

Ce pont permet à la voie communale C15 de franchir le Trèvezel et ainsi accéder au hameau de Comeiras depuis la RD 157.

Si nous avons souhaité réaliser un diagnostic de cet ouvrage c'est avant tout parce qu'il est propriété de la commune et donc de la responsabilité des élus d'en assurer la surveillance et l'entretien.

Le diagnostic de ce pont à poutres en béton armé a été réalisé au mois de septembre 2016 par un bureau d'études de Juvignac, spécialisé dans ce domaine.

La conclusion de cette inspection nous indique que l'ouvrage est dans son ensemble dans un état moyen. Sans rentrer dans les détails, il convient pour le moment d'assurer à minima une surveillance de l'éventuelle évolution de l'affouillement sous la culée rive gauche et des éclatements constatés sous le tablier dans l'attente de la réalisation des travaux de réparation qui ont été chiffrés par le bureau d'études à environ 41 000 € HT.

Après discussion en conseil municipal il a été décidé de traiter dans un premier temps l'affouillement situé sous la pile rive gauche de l'ouvrage (si le niveau de l'eau nous le permet) avant d'envisager ultérieurement une reprise de l'ouvrage plus conséquente.



## Columbarium

Le projet de columbarium au niveau du cimetière est en cours, l'objectif étant une finalisation d'ici la Toussaint 2017. Un règlement du cimetière et donc du columbarium sera également mis en place dans les mêmes délais. Les personnes souhaitant des informations à ce sujet pourront venir consulter en mairie les règlements élaborés, une fois qu'ils auront été validés par le conseil municipal.

## Travaux d'enfouissement et renforcement des réseaux électriques et Orange

### Des travaux ont été réalisés sur Prunaret en deux tranches :

- ▶ 1<sup>re</sup> tranche en 2016 : enfouissement des lignes dans le hameau de Prunaret et remplacement du poste de transformation.
- ▶ 2<sup>e</sup> tranche en 2017 : reprise des lignes aériennes en fils nus électriques des alimentations du Mazet et de Pranalat avec suppression de la ligne Orange vers Pranalat.

La fin des travaux est prévue pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2017.

### Le montant des travaux s'élève à :

- ▶ partie électrique : 99 409 € TTC avec une participation de la commune de 4 140 €
- ▶ partie Orange : 17 386 € TTC avec une participation de la commune de 11 786 €

Des travaux sont également programmés à la sortie de Dourbies vers St Jean du Bruel et devraient se réaliser en 2017, il s'agira de l'enfouissement des réseaux électriques et Orange entre le carrefour du mas et La Fougeraie, avec une prolongation de l'éclairage public vers l'Etape de Dourbies.

### Le montant des travaux s'élève à :

- ▶ partie éclairage public / électrique : 66 240 € TTC avec une participation de la commune de 14 640 €,
- ▶ partie Orange : 16 396 € TTC totalement à charge de la commune.

Pour 2018, la suppression des fils nus de Ressaçon et de Lagrinier est programmée. Les études sont en cours.

## Des terrains de sports pour les grands et les petits



### Les terrains de tennis viennent tout juste d'être relookés !

Le terrain de tennis du haut a fait l'objet d'une reprise partielle dans le but d'éviter d'ici quelques années des travaux de réhabilitation plus conséquents. Les amateurs de tennis, qui sont de plus en plus nombreux depuis l'instauration de l'accès gratuit à ce terrain, s'en réjouiront très certainement.

Le terrain de tennis du bas a été transformé en terrain synthétique multi-sports. Rapidement pris d'assaut par les enfants du village, suite à l'installation des barres de but à l'automne 2016, il est désormais totalement opérationnel grâce à la finalisation des travaux du sol en gazon synthétique. Il permet la pratique du foot, basket et tennis. Baptisé « city » par les enfants, il pourrait devenir à présent le lieu incontournable de jeux de ces derniers...



## VIE CULTURELLE

### Bibliothèque



La lecture publique est une des missions culturelles du département; elle participe à l'épanouissement et à la citoyenneté; aussi le département a mis en place un schéma départemental de

la lecture publique qui vise à conforter le rôle culturel et social des bibliothèques, en élargissant leur utilisation et en en faisant des lieux de rencontres, d'échanges et de partage. Pour répondre à cet objectif et pour faciliter l'accès à l'agence postale d'autre part, il a été décidé de transférer le local au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie, permettant ainsi à Jean-Pierre MOREL, le gérant de la bibliothèque, d'ouvrir celle-ci toute la semaine, pendant les horaires d'ouverture de la poste.

La Communauté de Communes s'est inscrite tout à fait dans ce processus de dynamisation en proposant d'aider à la réalisation d'animation dans les bibliothèques, via la Filature du Mazel et en réfléchissant à une mise en réseau des bibliothèques de son territoire qui est en cours.



*Ainsi, en septembre 2016, nous avons pu bénéficier d'un spectacle de Kamishibai, organisé par La Filature du Mazel.*

Pour les non-initiés, il s'agit d'un « livre-spectacle » composé de planches illustratives que l'on glisse dans un castelet en bois ; un conteur ou le public, tour à tour, interprète le texte.

En décembre, des acteurs professionnels sont venus lire des textes de Jean-Pierre CHABROL, avec une mise en scène chaleureuse et très réussie : le partage de la soupe à l'oignon à la fin du spectacle a été très apprécié par tous les participants.

En début d'année 2017, la bibliothèque de DOUBIES est devenue « bibliothèque référente » pour les communes de TREVES et CAUSSE-BEGON.

## Une animation soutenue tout au long de l'année

C'était une volonté de la liste « Ensemble pour Dourbies » que de dynamiser l'animation dans la commune, pour ménager des temps de rencontre entre les habitants pour une meilleure cohésion sociale mais aussi pour offrir aux vacanciers des événements susceptibles de leur faire apprécier leur séjour et ainsi rester plus longtemps. Cette politique passe par une implication financière de la commune pour proposer des spectacles de qualité mais également par un soutien accru aux activités des associations.

Ainsi, tout au long de l'année, les habitants ont pu profiter de moments de rencontre autour d'un spectacle, d'une activité à partager, d'une discussion sur les enjeux de la commune ou simplement pour marquer des étapes importantes.

Sans vouloir être exhaustif, nous citons ci-dessous quelques événements qui ont marqué l'année.

# Février, mai, juin, juillet, août, septembre...

**En février** : les associations de l'Espérou, aidées par les municipalités de Valleraugue et Dourbies ont organisé un **festival de cinéma** pour occuper le temps « d'après-ski », une innovation qui a bien plu à tout le monde, puisqu'il a été décidé de réitérer cet événement cette année.

**1er FESTIVAL DU FILM DE L'ESPEROU - MONT AIGOUAL**  
7 films gratuits à voir en famille après une journée de ski !  
du 22 février au 5 mars 2016, à 17h45  
Salle du Carrefour, à L'Espérou (Valleraugue)

Lundi 22/02	Le Voyage d'Arlo
Mardi 23/02	La Nuit au Musée 3: Le Secret des Pharaons
Mercredi 24/02	Robo 1: Éponge - Un héros sans de l'eau
Jeudi 25/02	L'Incrédible Histoire de Whitey le dachshin 2
Vendredi 26/02	La Grande Aventure Lego
Samedi 27/02	Ninja Turtles
Dimanche 28/02	Les Pépites de Madagascar

Séances Gratuites - Places limitées  
Ouverture des portes à 17h30  
Consumations sur place au profit des Associations.

**Au mois de mai** les associations, avec l'aide de la municipalité ont organisé la première « **Journée éco citoyenne** » qui a connu un franc succès et a permis d'enlever quelques kilos de ferraille et autres déchets des bords de La Dourbie.



**En juin**, le mois de la **transhumance**, l'Espérou était en fête comme chaque année pour l'arrivée des troupeaux dans les estives ; c'était en 2016, la 25<sup>e</sup> édition !

**FÊTE DE LA TRANSHUMANCE**  
25. anniversaire  
L'ESPEROU

**Dimanche 12 Juin 2016**  
**L'ESPEROU**  
Mont Aigoual

**SAMEDI 11 JUIN VEILLÉE DES BERGERS**  
animations nature - visites d'exploitations - dîner Folk n° terrain - atelier danse & Bal Trad' avec musiciens

**DIMANCHE 12 JUIN TRANSHUMANCE**  
animaux - marche paysan - passage des troupeaux - artisanat - jeux enfants - restauration sur place avec bienvenue à la ferme - grillades et vente d'agneaux - démonstrations : tonte, chiens de travail...

**INFORMATIONS**  
HEBERGEMENT - RESTAURATION - DÉCOUVERTE DU PAYS DE L'AIGOUAL  
Office de tourisme Mont Aigoual Causse Cévennes  
[www.causse-aigoual-cevennes.org](http://www.causse-aigoual-cevennes.org)  
Maison de pays Quartier des Hauts 34270 MONTAIGOUAL - 04 67 84 82 11  
Rue de l'Église - Col de la Serveyrède - 34270 L'ESPEROU - 04 67 82 84 87

Les 100 des Brevetés Causse Aigoual Causse Cévennes

AGARD

## Juillet a été riche en évènements;

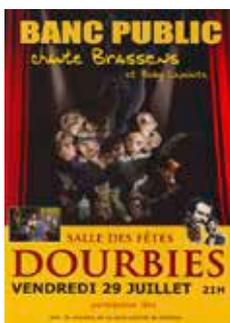
Il a commencé avec l'inauguration de la salle Marcelle FONZES **le 14 juillet** en hommage à celle qui avait présidé à sa construction en 1966, première femme maire du département élue à Dourbies de 1953 à 1971.



Madame FONZES accueillant Monsieur BECHARD, Président du Conseil Général, lors de l'inauguration de la salle des fêtes.



Découverte de la plaque en présence d'Irène LEBEAU, maire de Dourbies, Martin DELORD, Conseiller Départemental et Isabelle FONZES, petite fille de Marcelle FONZES



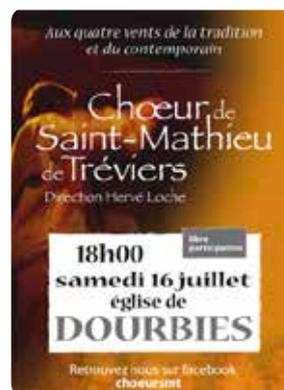
**Toujours en juillet**, la municipalité avait programmé un spectacle de chanson française, Banc Public, qui a enchanté le public avec le répertoire de Brasseus.



**Le 14 juillet**, nous avons inauguré également les nouveaux locaux de la poste et bibliothèque, transférés au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie pour plus de commodités d'accès et une gestion concomitante de la poste et de la bibliothèque.



**Le 16 juillet**, nous nous sommes retrouvés pour une autre inauguration : celle de la piste d'éveil de Duzas : un petit sentier pédestre créé par Cyril FALGUIERES d'Arbor&sens qui a imaginé des activités à réaliser tout au long du parcours.



Le soir, le chœur de St Mathieu nous a honorés de sa visite en nous offrant un magnifique concert dans l'église.

Puis le « temps fort de l'année » a été le premier « **Festival de Jazz** » à Dourbies, soutenu par la municipalité : 2 jours de musique avec des artistes de haut niveau. Les orchestres Bourbon Street Parade, les Aventuriers du Jazz et la formation complète, Swing Ambassadors, composés de musiciens solistes prestigieux qui ont tous joué sur les plus grandes scènes, se sont produits dans tout le village, accompagnés par la troupe des Ninjammerz, des danseurs champions internationaux de swing, conduits par Thomas BLACHARZ, champion du monde de swing.



*Max MICHEL, Dominique RIEUX et Philippe DIEUDONNE*



*Même les terrasses de Sylvie et Geneviève ont pu profiter du moment.*

**Le mois d'août** est traditionnellement le plus chargé en animations avec de multiples événements dans la commune et aux alentours.

Ainsi l'association Culture Aigoual a organisé la « **Fête du Livre** », rendez-vous annuel qui connaît un succès grandissant auprès du public et des professionnels.



À Dourbies, la municipalité avait financé un spectacle Violon et Guitare avec le virtuose Yves TEICHER le 11 août qui a ouvert les festivités de la fête traditionnelle du 15 août.



Enfin dans le bilan des animations de l'année, nous nous devons de citer toutes les courses pédestres ou cyclistes qui ont émaillé l'année et contribuent à donner un peu plus de vie à notre commune en dehors des périodes de grande fréquentation touristique : **Trail du Roc de la Lune, Course des Hospitaliers et Bouticycle.**

**En conclusion, on ne se sera pas ennuyé en 2016 à DOURBIES !**

**En septembre**, la commune a participé aux journées du patrimoine, qui avaient l'originalité cette année de regrouper les 4 villages de l'ancien canton de TREVES et le hameau de l'Espérou. Une quinzaine de personnes ont participé samedi et dimanche à la visite du vieux village, brillamment commentée par Simone WUATHIER, sur des textes travaillés avec Michel DELOR.



Cette année riche en événements s'est terminée par le traditionnel **gôûter de Noël**, où chacun a pu apprécier la prestation de Jean-Pierre GOOINY et Jean-Paul RENAUD, venus nous chanter avec talent du PIAF, BREL, BRASSENS et autres classiques de la chanson française.



## Programme des festivités 2017

- 2 juillet : **Trail de l'Aigoual** à l'Espérou
- 8 juillet : **Théâtre** à Dourbies, salle Marcelle Fonzes
- 8 juillet : **Bouticycle** Aigoual à l'Espérou
- 9 juillet : **Championnat de France de VTT** à l'Espérou
- 14 juillet : **Repas républicain**, jeux, grillades, musique à Dourbies
- 22 et 23 juillet : **Fête de la nature** à Dourbies
- 28, 29 et 30 juillet : **Fête de l'Espérou**
- 3 août : **Banc public** – chansons – à Dourbies, salle Marcelle Fonzes
- 5 août : **Animation orientation** à Dourbies
- 8 août : **Spectacle pour les enfants** à Dourbies, salle Marcelle Fonzes

- 11 août : **Loto des Montagnards** à Dourbies, salle Marcelle Fonzes
- Du 11 au 15 août : **Fête de Dourbies**
- 12 et 13 août : **Le livre en fête** à l'Espérou
- 18 août : **Observation des étoiles** à Dourbies
- 26 août : **Florilèges – Jazz, chansons** – à Dourbies, salle Marcelle Fonzes
- 16 et 17 septembre : **Journées du patrimoine** à Dourbies
- 28 octobre : **Soirée châtaigne** à Dourbies
- 28 et 29 octobre : **Festival des Hospitaliers** à Nant
- 16 décembre : **Après-midi récréative** à Dourbies, salle Marcelle Fonzes

# VIE ASSOCIATIVE

## LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

### Echos de la « Fanfare Cévenole »



Les chasseurs viennent de ranger leurs armes et leurs fidèles compagnons récupèrent au chenil après une saison bien remplie. C'est donc l'heure du bilan. Je pense que chaque chasseur a pu profiter au maximum selon ses goûts, 230 sangliers prélevés en battue sur notre commune soit une augmentation 20 %, quelques belles satisfactions également avec le lièvre, la bécasse et les grèves sans oublier les cervidés. D'après les premières observations de ce printemps la prochaine saison s'annonce sous les meilleurs auspices.

En 2016 les chasseurs ont participé activement à la vie de notre commune, journée éco-citoyenne, festival de jazz, randonnée

de printemps. En 2017, le programme sera moins copieux. Les nombreux weekends « électoraux » compliquent la tâche des organisateurs car en dehors du printemps les chasseurs chassent !! Toutefois nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de la fête de la nature les 22 et 23 juillet à Dourbies. Vous pourrez assouvir votre curiosité sur la chasse et ses pratiques, poser toutes les questions que vous voudrez à des passionnés qui je l'espère sauront disperser vos interrogations. À cette occasion diverses petites animations seront proposées aux côtés de nos amis les pêcheurs. J'en profite également pour rappeler aux chasseurs la date du 10 juin qui sera celle de notre assemblée générale, un moment important de la vie de notre association.

En conclusion, je voudrais dire à nos amis randonneurs, résidents non chasseurs, vacanciers que nous partageons à certaines périodes de l'année le même espace. En période de chasse la prudence est l'affaire de tous. Les chasseurs sont responsables de leurs actes, ils sont soumis à des règles strictes, ils doivent être vus et être courtois. Parfois, surtout si les champignons sont au rendez-vous, il serait bien que chacun puisse être vu, un vêtement ou une casquette de couleur fluo ne serait pas un accessoire superflu. Belle période estivale à tous sur notre beau territoire.

*Amitiés cynégétiques,  
Hervé SARRAN*

### Le club des Montagnards



Le club des montagnards a vu le jour il y a déjà de nombreuses années. Au début beaucoup de ses adhérents habitaient Dourbies, aussi les activités étaient-elles faciles à organiser. Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous résidons à l'extérieur de la commune (Montpellier, Nîmes, le Vigan, ...). Malgré cela les membres du club prennent encore beaucoup de plaisir à se retrouver autour d'une bonne table (comme par exemple chez Sylvie) où généralement le repas se termine par un petit loto.

Le programme est chargé tout au long de l'année, en voici un avant goût :

Le goûter cantonal aura lieu à Dourbies le

17 juin et réunira les clubs de Lanuéjols, Camprieu et Dourbies, une agréable après-midi en perspective...

Comme chaque année un voyage sur une journée sera organisé par le club afin de découvrir notre belle région. Le 26 juillet ce sera à Séverac le Château en Aveyron que nous nous rendrons pour voir un spectacle son et lumière.

Le 11 août notre loto annuel, qui se déroulera dans la salle des fêtes de Dourbies, devrait encore réunir de nombreux résidents et vacanciers.

En septembre un grand voyage est prévu, organisé à tour de rôle par les 3 clubs. Cette année nous prendrons la

direction de Prague.

Le 14 septembre à Prat-Peyrot une rencontre sera organisée entre des 3 clubs et le club de Valleraugue avec à la clé un repas tiré du sac à partager entre tous les convives.

Enfin, pour ceux qui aiment les promenades pédestres, de petites randonnées sont organisées de mai à octobre par les 3 clubs, généralement suivi d'une petite collation (après l'effort le réconfort !).

Notre Assemblée Générale se déroule en fin d'année, elle est l'occasion de rassembler un grand nombre de nos adhérents. S'en suit un repas agrémenté de chants et blagues en tout genre qui assurent de véritables moments de sincère convivialité. Nos portes sont grandes ouvertes, nous serions heureux que d'autres personnes puissent nous rejoindre (retraités ou non, tout le monde peut être adhérent), cela donnerait sûrement un coup de rajeunissement à notre club.

Alors, n'hésitez pas, venez nombreux nous rejoindre !

*Le Bureau*

## Les associations de l'Espérou

**Le club sportif Mont Aigoual** poursuit depuis bon nombre d'années déjà ses différentes activités : la gymnastique animée par David, à raison de 1h30 par semaine, de septembre à juin ; quelques randonnées ainsi que des ateliers de vannerie (dont 1 en juillet 1 en août : contact Christine GRANIER au 04 67 82 66 94) complètent ce programme annuel. Le nombre d'adhérents, une vingtaine, reste stable comptant une majorité venant de Camprieu, ce qui permet un lien sympathique entre villages voisins !

**L'association Culture Aigoual** progresse toujours dans ses activités : si la bibliothèque est un peu en sommeil actuellement, nos marionnettes sont, elles, en plein essor, avec " l'atelier des elfes". Elles se déplacent à la demande pour présenter leur spectacle (à présent au nombre de trois dont « l'avare », « la chèvre de Mr Seguin » et « le lièvre et la tortue ») sous un castelet qui vient de faire peau neuve.

**Le cercle de lecture** réunit mensuellement nos lecteurs passionnés, dont deux d'entre eux présentent leur "coup de cœur", suscitant discussions et échanges.

La participation aux Journées du Patrimoine, au mois de septembre dernier, à été un beau succès et sera reconduit cette année : le long d'un circuit reliant les villages de l'Espérou, Dourbies, Trêves, Camprieu et Lanuéjols, nous avons ainsi amené de nombreux visiteurs à découvrir les richesses architecturales, historiques et vie sociale, de ces lieux malheureusement trop ignorés des circuits touristiques classiques. Différentes visites y ont été organisées sur deux journées bien remplies, amenant certains à rester sur place pour continuer le lendemain. A l'issue de ce programme, l'idée serait peut-être de créer une "Route des cinq villages"... à développer !

**Le salon du livre** aura lieu pour la 4<sup>e</sup> année, les 12 et 13



août : avec le parrainage de Frédérique HEBRARD, qui viendra dédicacer son dernier roman. Comme précédemment, il réunira une trentaine d'auteurs qui dédicaceront également leurs œuvres

et certains animeront lectures et conférences. L'association « La Fabrique », de St Laurent le Minier présentera un atelier de film d'animation et Ophélie apprendra aux visiteurs la fabrication du papier. Bien entendu sans oublier notre « Atelier des Elfes » avec ses marionnettes, ses lectures de contes et, cette année, un concours d'illustration pour les enfants.

Le samedi 12 était programmée la projection du film « ABUSSE », d'après le roman d'André CHAMSON, comptant l'histoire de trois personnages de l'Espérou au début du siècle dernier... Malheureusement, ce projet mis en place depuis septembre dernier, a été lamentablement boycotté par une association voisine. Malgré l'importance primordiale que pouvait représenter le retour de nos ancêtres au village, au travers de ce magnifique film, cette projection a été déprogrammée, elle sera remplacée par une autre animation de choix dont nous ferons l'annonce par affichage.

L'exposition de cartes postales anciennes, animée par Jean-Pierre, suivra ce week-end du « Livre en Fête », et vous pourrez

y découvrir, durant toute la semaine, des scènes et paysages du siècle dernier. Celle-ci sera complétée (nous l'espérons), par l'exposition Tabusse et Chamson.

Bien d'autres activités sont en projet et devraient voir le jour peu à peu !

Nous remercions nos « petites mains » précieuses parmi Piccoto, Céline, Chantal 1 et Chantal 2, Cathy, Jean-Pierre et les autres... avec lesquels tous ces projets peuvent animer nos petits villages.

**L'association culturelle** de l'Espérou aura encore le plaisir d'accueillir le groupe GOSPEL TRAIN avec le Pasteur Pierre ALMERAS. Ils seront présents chez nous au cours de la semaine du lundi 17 au samedi 22 Juillet (date non encore définie).

*Pour tous contacts : Martine PIALOT (04 67 82 62 75)*

### Ski Club Mont-Aigoual

Le ski club Mont-Aigoual a été créé en 1971, il dynamise le massif depuis maintenant plus de 45 ans...

L'un de ses objectifs est la participation aux compétitions, mais aussi l'organisation de telles manifestations

Ce sont des domaines auxquels le club prépare ses adhérents en continuité avec l'ensemble de ses activités. Celles-ci se déroulant dorénavant tout au long de l'année, on pourra pratiquer le ski-roue, le VTT, la marche nordique, et l'orientation lors de séances hebdomadaires.

Depuis peu, le biathlon a le vent en poupe suite aux très bons résultats de l'équipe de France, il arrive donc logiquement en force dans les clubs avec la création de stands de tir laser, d'un réalisme bluffant et complètement sécurisé.



Lié avec la pratique de la compétition, il était bien normal que le ski club Mont-Aigoual propose lui aussi ses propres compétitions. Les Traces Blanches de l'Aigoual sont devenues aujourd'hui le rendez-vous des skis cévenols. Une nouvelle organisation mise en place depuis quelques années a vu le jour. Le trail, course à pieds en pleine nature, pratiquée sur les mêmes sites que le ski, voit de plus en plus d'adeptes se donner rendez-vous chaque année au mois de juillet. Son succès depuis sa première édition n'est plus à démontrer.

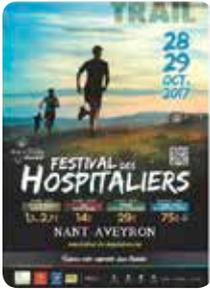
*Jean-Luc et Christian PIALOT*

### Aigoual orientation

Comme l'an dernier une course d'orientation aura lieu sur Dourbies le samedi 5 août après-midi. Le lendemain une activité similaire se déroulera sur le site de Prat-Peyrot.

*Pierre FERRAND*

## Festival des Hospitaliers



C'est le dimanche 29 octobre qu'à nouveau et comme les années précédentes les rues de votre village, avec le Trail des Hospitaliers, vont être investies par les coureurs et leurs accompagnateurs pour profiter dans la salle des fêtes de l'accueil toujours chaleureux de nos bénévoles.

Mais depuis le 15 avril, date de l'ouverture des inscriptions, et grâce à la mise en place et à l'efficacité des inscriptions en ligne sur notre nouveau site, nous sommes déjà complets sur le Trail des Hospitaliers (500 coureurs). Sur les autres épreuves du week-end de nombreux concurrents ont également réservé leur dossard (897/1600) pour les 3 courses.

Sans tarder ces mêmes coureurs vont maintenant chercher à se loger, aussi n'hésitez pas à nous préciser vos possibilités d'hébergement sur notre messagerie électronique ([inscriptions@festival-des-hospitaliers.com](mailto:inscriptions@festival-des-hospitaliers.com)) du Festival des Hospitaliers, afin que nous puissions les leur communiquer. De son côté, comme depuis 3 ans, notre ami Didier assurera, le dimanche dès 3H30 le transport des coureurs désireux de profiter du minibus jusqu'à la ligne de départ à Nant.

Les mois de septembre et octobre seront pour nous l'occasion d'arpenter les monotraces et autres sentiers pour les débroussailler, les nettoyer et ainsi faciliter le passage des Traileurs



Concernant la vie associative, vous aurez très certainement remarqué que le mobilier de la salle des fêtes (chaises, tables et charriots) a été remplacé par du mobilier neuf, plus confortable et plus facile à manipuler.

## TOURISME

### L'étape de Dourbies, vers une réouverture ?



Isabelle et Stéphane ont fermé définitivement l'Etape au début du mois de décembre 2016 avant de retourner avec leurs 3 enfants dans leur région d'origine ; les raisons invoquées sont d'ordre personnel et familial.

Nous respectons ces raisons mais nous regrettons que leur passage à Dourbies ait été aussi bref car ils avaient réussi à faire progresser le chiffre d'affaires de l'établissement d'un peu plus de 20 % par rapport à leurs prédécesseurs. Après avoir vainement tenté de vendre le fonds de commerce ils ont résilié leur bail commercial fin mai. La commune étudie aujourd'hui plusieurs candidatures à la reprise avec l'objectif de conclure un nouveau bail fin juin.

### Espérou accueil

L'association du même nom a déposé le bilan en fin d'année 2015 et le TGI d'Alès a prononcé sa liquidation au premier semestre 2016 après qu'elle ait licencié ses trois salariés. A l'automne 2016 un projet de reprise par un nouvel exploitant a été envisagé. Les personnes à l'origine de ce projet s'en sont retirées début mai 2017. Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou qui réunit les communes de Dourbies et de Valleraugue est en recherche d'une solution pour que ce bâtiment redevienne un outil au service du développement économique et touristique de l'Espérou.

# LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

## Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou

L'évènement de l'année 2016 pour l'Espérou est certainement la mise en service de la nouvelle station de traitement des eaux usées en février.



Un bilan a été réalisé en octobre 2016 ; il a montré que le fonctionnement était satisfaisant mais avec des difficultés liées au mélange d'eau pluviale dans le réseau qui parasite le traitement.

Une analyse du réseau est en cours dans le cadre du renouvellement du schéma d'assainissement aussi il y aura certainement d'autres travaux à entreprendre pour régler ces problèmes.

A noter également que ce bilan fait ressortir une utilisation de la station à 22% seulement de sa capacité.... ce qui montre que comme à Dourbies, les études préalables à l'installation avaient largement surestimé ces équipements...

L'autre nouvelle de l'année, c'est le remplacement du chasse neige, qui avait rendu l'âme dans l'hiver.

Un chasse-neige d'occasion, de marque THOMAS, plus tout jeune mais en bon état de marche a été trouvé dans les Alpes, acquis au prix de 12 000 €.

Après quelques coups de peinture et (petites !) réparations effectuées avec talent par le garagiste local, il s'est présenté comme neuf à la première neige !

Un grand merci aux mécaniciens Raymond et Manu, qui ont œuvré à cette renaissance, en y laissant même quelques plumes....

De la neige, il n'y en a pas eu beaucoup cet hiver mais suffisamment pour les vacances de février heureusement, où les vacanciers ont pu profiter de quelques belles journées.

Des équipements ont été installés pour sécuriser la piste de luge.



En ce qui concerne le Centre Espérou Accueil, qui suscite beaucoup d'interrogations, nous avons un espoir de le voir rouvrir assez rapidement car des personnes s'étaient déclarées intéressées par sa reprise.

Malheureusement, elles se sont rétractées il y a peu, aussi nous voilà revenus à la case départ.

Les deux municipalités de Valleraugue et Dourbies cherchent activement une solution pour ce bâtiment.

Enfin pour conclure, saluons l'initiative des acteurs économiques de l'Espérou qui se sont constitués en association : « Un élan pour Prat-Peyrot. »

Le but de cette association étant de fédérer les acteurs socio-professionnels ayant un intérêt direct ou indirect avec l'activité de la station de Prat-Peyrot afin de soutenir la station et d'être force de proposition pour sa gestion.

En effet, après plusieurs hivers assez pauvres en neige, la station connaît un déficit récurrent qui devient de plus en plus lourd à supporter par la commune de Valleraugue, et remet en question sa pérennité ; une commission de travail a été créée au sein de la communauté de communes pour réfléchir à l'avenir de cet équipement et étudier les différentes possibilités de développement.

Espérons que cette réflexion aboutisse à une solution pérenne ; cette petite station, créée dans les années 60, a marqué le territoire depuis plus de 50 ans maintenant et joue un rôle économique essentiel pour le massif.



## La communauté de communes Causse-Aigoual-Cévennes...

Dans l'actualité de la communauté de communes, le Pôle Nature Aigoual-4 saisons progresse avec la mise en place du balisage pour des sentiers pédestres, cyclistes, vététistes et des parcours d'orientation sur l'Espérou. Reste à faire vivre tous ces équipements maintenant et à en faire la publicité : à vous de jouer !

Une deuxième phase du projet est en cours de réalisation : elle consiste à étendre le réseau multi-activité au reste du territoire de la communauté de communes et à la mise en place d'une signalisation routière des sites touristiques du massif.

L'autre projet d'importance lancé par la communauté de communes est la réhabilitation de l'observatoire du Mont Aigoual, pour en faire un « Centre d'interprétation et de sensibilisation aux changements climatiques », en partenariat avec Météo France.

Ce projet vise à maintenir les emplois existants actuellement sur le site et à redynamiser sa fréquentation, en perte de vitesse depuis quelques années ; cette idée novatrice et inédite en France pourrait attirer une clientèle de scientifiques intéressante pour la promotion de notre territoire.

Le montant total des travaux est estimé à 3 400 000 €, subventionnés à 80 % ; outre les travaux indispensables sur le bâtiment lui-même pour en assurer la pérennité, il est prévu la réalisation d'une nouvelle exposition.

Enfin une dernière information à propos de la communauté



**STOP!**  
**AUX**  
**DÉPÔTS**  
**SAUVAGES**

LA DÉCHÈTERIE DE ST SAUVEUR CAMPRIEU  
Tél : 04.67.82.75.81  
accueille vos encombrants, gravats, déchets de bois,  
déchets professionnels... gratuitement

SERVICE D'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS  
AUX PARTICULIERS  
sur rendez-vous : 04.67.82.75.79 (hors frais de déplacement)  
L'ensemble des communes de la communauté de communes Causse-Aigoual-Cévennes

Plus d'informations et guide du tri sur :  
[www.causse-aigoual-cevennes.fr](http://www.causse-aigoual-cevennes.fr)  
[www.lyonmairie.fr](http://www.lyonmairie.fr)



de communes concerne la création d'un PETR, Pôle d'équilibre Territorial et Rural, avec la communauté de communes du Pays Viganais. Il s'agit d'un outil de coopération permettant de coordonner des projets structurants dans le domaine du développement économique et touristique concernant les 2 territoires. Il existait

déjà une entité semblable entre 3 communautés de communes, avec la communauté de communes des Cévennes Gangeoise et Suménoise, qui avait un peu les mêmes fonctions : le Pays, mais qui n'a jamais vraiment fonctionné et qui doit être dissous prochainement.

Pour de plus amples renseignements sur l'activité de la communauté de communes, et en particulier pour voir les PV des séances du conseil communautaire, contactez le site : [www.causse-aigoual-cevennes.fr](http://www.causse-aigoual-cevennes.fr)

Concernant plus spécifiquement le Pôle Nature, vous pouvez également consulter le site de l'Office du Tourisme Mont Aigoual Causse Cévennes : [www.causses-aigoual-cevennes.org](http://www.causses-aigoual-cevennes.org)

## ACTUALITÉS

### Un projet autour du bâti traditionnel

Au printemps dernier nous avons eu le plaisir de recevoir en mairie une équipe d'artisans venue du fin fond de l'Aveyron, pour certains d'entre eux déjà connus sur Dourbies. Il s'agit de Christian, Yaminata, Stéphane et Mathieu, couvreur, équarisseur, maçon, charpentier... présents pour partie en 2015 lors de la fête du 15 août pour une démonstration fort intéressante sur le travail du bois à l'ancienne dans le cadre de la redécouverte des vieux métiers proposée par le comité des fêtes...

Si nous les avons fait venir, c'est que nous souhaitons mener à bien avec eux un projet de construction d'un abri sur le camping (à destination des campeurs lors des orages d'été) mais aussi parce que nous souhaitons impulser une dynamique sur notre

commune autour de l'artisanat, dynamique qui bien entendu s'envisage avec les personnes du village qui ont la volonté de s'inscrire dans cette perspective.

L'équipe que nous avons rencontrée est en quelque sorte un regroupement informel d'artisans intéressés et pratiquant d'anciennes méthodes de travail autour du bâti traditionnel. En plus du plaisir de travailler ensemble, ils trouvent de la complémentarité dans leurs activités individuelles et ont l'envie et le besoin de témoigner de l'intérêt de ces pratiques ancestrales pour qu'elles perdurent.

Ils ont découvert notre commune il y a peu et sont vite tombés sous le charme. Malgré la distance qui les sépare, certains d'entre eux seraient prêts à investir de leur temps sur

notre territoire, voire plus...

Le projet de construction d'un abri pour les campeurs correspond à un réel besoin. Il s'inscrit surtout comme le support d'une dynamique nouvelle à l'échelle de notre commune qui peut être à moyen terme le vecteur du développement d'une nouvelle activité.

Le deuxième volet de ce projet s'inscrit dans la perspective du développement d'animations



autour des pratiques ancestrales du bâti traditionnel. Dès les 3 et 4 juin 2017, vous pourrez ainsi venir faire connaissance avec l'équipe d'artisans pour une démonstration autour du bois (équarrissage de poutres de châtaigniers, confection de bardeaux...) dans le bâtiment situé à côté de la nouvelle place. D'autres animations de ce genre seront proposées sur l'été et le reste de l'année, autour des matériaux et des savoirs faire et pour des rencontres sur les métiers anciens (charpente, taille de pierre, maçonnerie, couverture)...

La matière première nécessaire à la réussite de ce projet est bien présente sur notre territoire, le bois de châtaigner. Néanmoins, la commune de Dourbies n'est pas propriétaire de parcelles bénéficiant de ressources propres pouvant être utilisées dans le cadre de ce projet et plus globalement dans le cadre du développement d'une activité en lien avec l'exploitation des châtaigniers.

**Aussi, notre souhait est d'associer les Dourbiens à ce projet en faisant appel à leur générosité pour la fourniture de la matière première nécessaire**

**à la mise en œuvre de ce projet (arbres de châtaigniers morts sur pied ou branches à sélectionner en fonction des pièces à réaliser). Si vous souhaitez y participer, nous vous demandons de nous contacter où de nous indiquer des parcelles sur lesquelles les artisans pourraient venir sélectionner des arbres.**

**Nous comptons sur vous pour que cette aventure qui démarre puisse trouver une issue positive. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informé...**

## Une disparition programmée du Lac des Pises ?

Le lac des Pises tel que nous le connaissons depuis bientôt 55 ans devrait bientôt disparaître en tout ou partie après démolition totale ou partielle du barrage qui lui a donné naissance. Créé en 1963 pour agrémenter un lotissement de chalets qui ne vit jamais le jour du fait de la création du Parc National des Cévennes, le lac ainsi que le domaine forestier et pastoral qui l'entoure fut acquis par ce dernier en 1982.

### Un site remarquable à tous points de vue



Le barrage haut de 17 mètres et les 10 hectares du plan d'eau, parfaitement intégrés dans le paysage environnant, sont devenus au fil des ans un lieu de promenade et de découverte apprécié de tous les amateurs de nature et de randonnée. Une récente étude a également démontré que le lac et ses berges contribuaient au maintien de la biodiversité en abritant plusieurs espèces animales et végétales protégées et qu'ils étaient régulièrement utilisés comme halte par plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs.

D'un point de vue touristique comme écologique le lac des Pises est un site remarquable, constitutif de l'identité de notre commune et de celle du massif de l'Aigoual au même titre que l'observatoire ou le pic de St Guiral. Le lac et le barrage sont situés sur le territoire de notre commune.

### La menace du démantèlement

Ce patrimoine exceptionnel, œuvre commune de l'homme et de la nature, est aujourd'hui menacé par les effets conjugués

du vieillissement du barrage et de l'entrée en vigueur de nouvelles normes administratives. Les barrages font en effet l'objet d'un classement fondé sur leur hauteur et le volume de leur retenue qui impose à leurs propriétaires des obligations plus ou moins contraignantes en matière de surveillance, d'entretien courant et, si nécessaire, de réparations. En 2015 ces normes ont été «durcies» et le barrage est entré dans une catégorie obligeant le PNC à faire réaliser un diagnostic hydraulique et géotechnique approfondi de l'ouvrage.

Ce diagnostic a révélé que le barrage présentait plusieurs «désordres», au niveau de ses fondations et de sa maçonnerie, susceptibles de compromettre sa stabilité en cas de fortes crues. Leur réparation représenterait un investissement de 740 000 € HT d'autant plus lourd qu'il ne libérerait pas le PNC des obligations de surveillance et d'entretien mises à sa charge par le durcissement de la réglementation. Deux autres scénarios ont donc été envisagés :

- le premier consisterait à démanteler purement et simplement le barrage et à supprimer le plan d'eau. Le PNC serait ainsi définitivement débarrassé de ses obligations vis à vis de l'ouvrage. Cette opération représenterait néanmoins un investissement d'environ 690 000 € HT non compris le coût de réhabilitation et de végétalisation des sols redevenus apparents après la disparition du lac qui pourrait représenter plusieurs centaines de milliers d'euros sur une surface supérieure à 10 hectares.

- le second consisterait à abaisser de 2,4 mètres la hauteur du barrage. La poussée des eaux en cas de crue serait ainsi réduite et les travaux de confort de l'ouvrage simplifiés. La surface du plan d'eau passerait alors de 10 à 6 hectares. Son coût est estimé à environ 650 000 € HT dont 100 000 € au titre de la réhabilitation du site après baisse du niveau. Le barrage changerait alors de catégorie et les opérations de surveillance et d'entretien s'en trouveraient notablement allégées.

### Le casse-tête financier

La position du PNC sur le financement des trois scénarios possibles (maintien en l'état, démantèlement, abaissement) est claire : selon ses dires il n'a les moyens d'en financer aucun. De plus il apparaît que la perspective de devoir surveiller et entretenir l'ouvrage après sa réparation avec ou sans réduction de sa hauteur ne l'enthousiasme pas.

Deux acteurs extérieurs ont compétence pour aider à résoudre

le problème né de ce manque de moyens : l'Agence de l'Eau Adour Garonne (Établissement public de l'État) et le Syndicat Mixte Départemental du Gard (émanation de l'ensemble des collectivités territoriales du département).

L'AEAG refuse toutefois de financer la remise en état avec ou sans réduction de hauteur au nom d'une doctrine qu'elle semble avoir érigé en dogme, celle de la «continuité écologique» : tout obstacle artificiel au libre écoulement de l'eau doit par principe être supprimé. Par contre, elle accepte de subventionner à 80 % la démolition du barrage sans avoir, semble-t-il pour l'instant, pris en compte la réhabilitation et la végétalisation des sols émergés.

Le SMD 30, pour sa part, est prêt à financer 80 % de la remise en l'état avec ou sans réduction de hauteur à partir d'une vision moins dogmatique de la «continuité écologique».

Il considère en effet que la restauration de cette continuité sur un bassin versant amont de très petite surface (les deux ruisseaux qui alimentent le barrage prennent en effet leur source à faible distance de ce dernier) présente concrètement peu ou pas d'intérêt comparée à la disparition de la biodiversité liée à la présence du lac. Le SMD 30 financerait également dans des proportions significatives les opérations de surveillance et d'entretien de l'ouvrage après remise en état avec ou sans abaissement.

Malheureusement ses statuts ne lui permettent de subventionner qu'une collectivité territoriale (commune ou intercommunalité) et non un établissement public tel que le PNC. Il faudrait donc que ce dernier cède l'ouvrage et la retenue à une collectivité et que celle-ci assume avec l'aide du SMD la charge financière des travaux puis de la surveillance et de l'entretien.

La communauté de communes Causse Aigoual Terres Solidaires n'est pas opposée à cette solution qui entre dans ses compétences et le Parc pourrait accepter la cession moyennant un euro symbolique. Resterait toutefois à financer les 20 % des travaux non subventionnés par le SMD 30, ce

que la Communauté de Communes n'est pas en état de faire actuellement compte tenu de son implication financière dans la rénovation de l'Observatoire de l'Aigoual (cf l'article sur le projet Aigoual Pole Nature Quatre Saisons).

### Vers une sortie de l'impasse ?

Pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve l'avenir du lac des Pises il nous semble important de rappeler deux choses.

D'abord que l'action de l'État dans cette affaire n'apparaît pas totalement cohérente : l'État régalien durcit la réglementation au nom d'impératifs de sécurité parfaitement légitimes. L'État protecteur de la nature déclare ensuite par la bouche de l'un de ses établissements public, le PNC, qu'il n'a ni les moyens ni la volonté d'appliquer cette réglementation. Enfin l'État gestionnaire des ressources en eau déclare par la bouche d'un autre de ses établissements public, l'AEAG, qu'il refuse d'utiliser les moyens dont il dispose pour conforter le barrage mais qu'il est prêt à financer sa démolition pour un coût équivalent.

Ensuite que le lac des Pises n'est pas une nuisance à éliminer au nom d'une vision dogmatique de l'écologie mais un patrimoine remarquable, fruit de l'interaction entre l'homme et la nature, qui participe à l'identité de notre territoire et de ses habitants.

Il serait donc équitable que l'État et ses établissements publics (PNC et AEAG), libérés à l'avenir de la charge financière que représentent la surveillance et l'entretien du barrage (plusieurs centaines de milliers d'euros sur 30 ans) fassent l'effort de financer 20% du coût des travaux de remise en état sur la base du scénario de compromis que représente la réduction de la hauteur du barrage.

Il est temps de sortir de l'impasse car, compte tenu des délais techniques et administratifs, 3 années s'écouleront entre la vidange du barrage préalable aux travaux et sa remise en eau après leur achèvement...

Aux dernières nouvelles, il semblerait qu'une solution soit trouvée dans ce sens, on ne peut que s'en réjouir !

## Motion loup



Pendant l'été 2016, il y a eu 3 attaques de loup sur la commune de Dourbies.

Des attaques ont été recensées depuis 2012 en Ardèche et en Lozère et des « zones de présences permanentes » de l'animal ont été identifiées en Lozère et dans l'Aubrac. Cela ne veut pas dire qu'il y a des meutes installées mais simplement qu'au moins un animal a été vu plusieurs années de suite ; le loup peut parcourir une grande distance pour chercher sa nourriture.

Le territoire de notre commune est un maillon essentiel pour l'activité économique de l'élevage en Cévennes, de par les ressources alimentaires qu'il offre aux troupeaux transhumants. Par ailleurs, le pâturage contribue à façonner les paysages de la haute vallée de la Dourbie, qui constituent un attrait touristique indéniable, source d'économie pour la commune. Aussi il est important de préserver cette activité.

Pour soutenir les éleveurs, inquiets face à cette nouvelle menace, la municipalité a envoyé une motion au préfet lui demandant d'accélérer la mise en place de mesures de protections prévues dans le « Plan d'action national loup ». Depuis, un arrêté préfectoral a été pris dans lequel les communes de Dourbies et de St Sauveur-Camprieu ont été placées en « cercle 1 » ; cela veut dire

que les éleveurs qui ont une activité dans ces communes ont droit à des mesures de protection contre la prédation.

Parmi les mesures de protection préconisées, il y a le gardiennage des troupeaux avec des chiens de protection. Ces chiens sont spécialement élevés pour protéger les troupeaux, aussi ils considèrent comme un danger toute personne qui s'en approche et leur comportement peut paraître parfois agressif pour les promeneurs. Il faut donc faire attention et adapter son attitude : tenir votre chien en laisse, ne pas traverser le troupeau, ne pas faire de gestes brusques en leur présence ni pousser des cris intempestifs ! Des plaquettes d'informations sur ces mesures de précaution sont à votre disposition à la mairie ou auprès de l'office de tourisme.

## Bilan de fonctionnement de la station d'épuration

Le Service d'Assistance Technique à l'Eau du Gard (SATE) a réalisé les 1er et 2 août 2016 sur une durée de 24 h un bilan de fonctionnement de notre station d'épuration dont les conclusions sont les suivantes :

- l'exploitation et l'entretien de la station sont assurés de manière satisfaisante par le personnel communal,
- la station est largement surdimensionnée par rapport aux volumes d'eaux usées qu'elle traite.

Construite pour traiter les effluents de 300 équivalent/habitants, elle traite en réalité, en période d'occupation haute des habitations raccordées, les effluents de 104 équivalents/habitants. Ce surdimensionnement est d'autant plus manifeste que la technique utilisée pour l'épuration (les roseaux filtrants) permet de traiter l'été, en période de pointe, un volume d'effluents double de sa capacité théorique pendant une durée de 4 à 5 semaines.

**Avis aux utilisateurs : Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes, l'environnement en souffre !**



Les lingettes... pratiques au quotidien, elles servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer les sols ! Problème : elles sont résistantes car constituées de fibres tissées. A usage unique, on les utilise puis on les jette ... mais ... où ? Par facilité, dans les toilettes ... Elles rejoignent ainsi le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration. Ce qu'il faut savoir : elles ne se dissolvent pas une fois mélangées aux eaux usées même si, pour certaines, les fibres sont biodégradables.

Conséquences : une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement ! Les lingettes se retrouvent aussi dans les stations de pompage entraînant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour évacuer ce genre de déchets. Alors, où doit-on les jeter après utilisation ? Dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.

**Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations de pompage. Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !**

## Convention de partenariat avec le pont du Gard



La commune de Dourbies a passé une convention avec l'établissement public qui gère le pont du Gard. L'accès au site sera désormais gratuit pour chaque personne résidant sur la commune sur présentation d'une carte d'identité et d'un document justifiant de leur domicile sur Dourbies

Toutes les informations sur le pont du Gard sont disponibles sur le site : <http://www.pontdugard.fr/fr>



## Des débats et des avancées...



Pour que vive une réelle démocratie, et pour que chacun puisse accomplir son devoir de citoyen en toute connaissance de cause, il est important tout d'abord qu'il soit informé. C'est pourquoi nous avons souhaité revenir vers vous d'abord après un an de mandat d'une nouvelle équipe, pour faire le **bilan de notre action** et recueillir votre avis.

C'est dans une salle bien pleine que nous nous sommes retrouvés, le 30 avril pour aborder les différents domaines de la gestion de la commune : vie du conseil, service de l'eau, bâtiments communaux (Etape, Bar-

Epicerie), camping, urbanisme, animations, voirie.

L'occasion pour certains de poser des questions mais toute l'équipe municipale reste bien sûr à votre disposition toute l'année pour apporter les informations souhaitées : n'hésitez pas à les interpellier au besoin et à faire remonter vos idées ou votre ressenti ; toute contribution est la bienvenue et facteur de progrès !

Le 9 août, nous nous réunissons à nouveau pour expliquer la démarche en cours de l'élaboration d'une carte communale.

### **Pourquoi un document d'urbanisme, comment il se construit, quels objectifs, quelles contraintes ?**

Jacqueline VINCENT, l'architecte mandatée pour cette carte communale a accepté gentiment de répondre à toutes les questions abordées à ce sujet par une assemblée nombreuse.

La commission urbanisme a commencé de travailler sur le « zonage », c'est-à-dire la définition des zones qui seront autorisées à la construction mais la démarche est longue. Avant l'approbation finale, il y aura de toute façon une enquête d'utilité publique où chacun pourra exprimer son avis et faire des remarques si nécessaire.

**Enfin le 18 août avait lieu une réunion pour présenter les différents arguments pour adhérer ou non à la charte du PNC.**



En effet, la municipalité d'alors avait voté unanimement contre l'adhésion à la charte du PNC en février 2014 mais sans en donner les raisons et sans beaucoup d'explications....

Aussi nous avons souhaité instaurer un moment pour la réflexion en apportant de l'information sur les conséquences et les avantages ou les inconvénients d'une adhésion et ce en présence de Mme Anne LEGILE, directrice du Parc National des Cévennes et de M. Xavier WOJTASZAK, délégué territorial pour le massif de l'Aigoual.

Beaucoup pensaient que le fait d'adhérer implique que le règlement qui est appliqué dans la zone cœur du parc va s'appliquer sur la totalité du territoire de la commune, d'où une certaine appréhension....

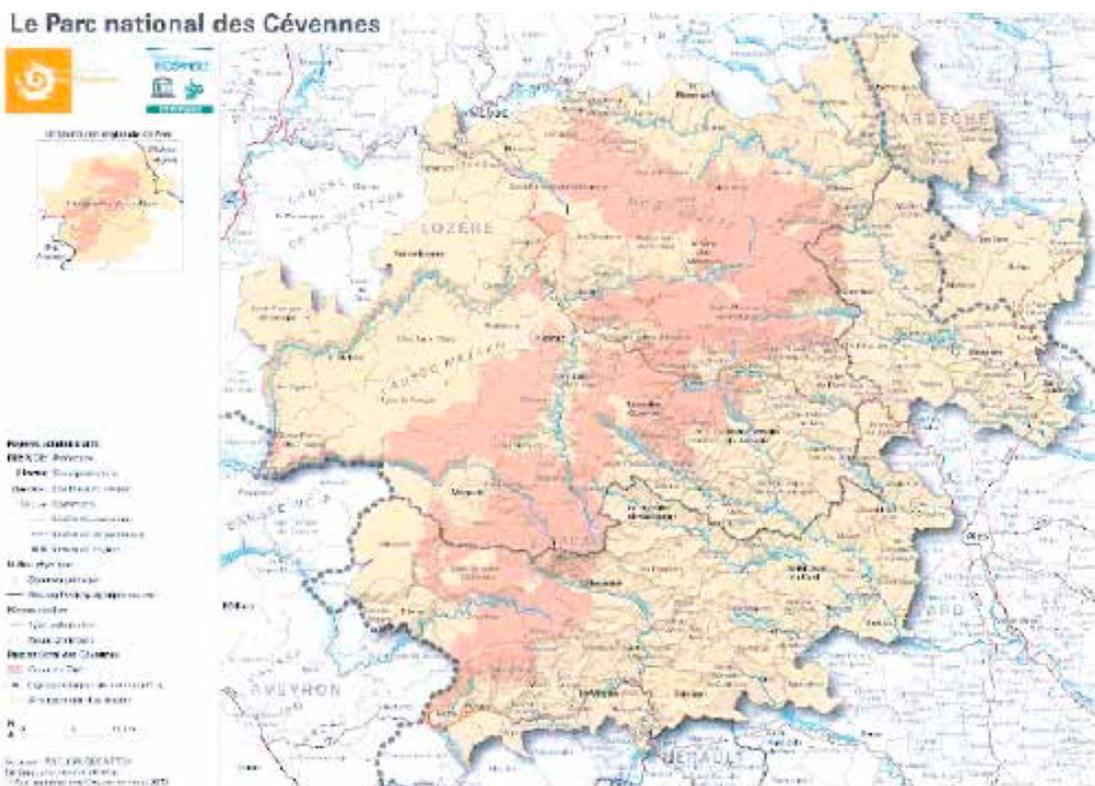
Mais il n'en est rien : le règlement de la zone cœur est

un règlement national qui s'applique dans tous les Parcs Nationaux, et nous votons pour la partie de la commune qui est en dehors de la zone cœur, en zone d'adhésion.

**L'adhésion à la charte implique pour la commune de s'engager sur 10 actions au moins :**

1. Elle devra s'assurer que son document d'urbanisme ne vient pas contredire la charte ;
2. Elle définira son règlement local de publicité ;
3. Elle limitera la circulation motorisée sur les voies et chemins pour protéger du dérangement les grands rapaces et les charognards en période de nidification (essentiellement dans les secteurs de falaises) ;
4. Elle désignera un élu référent qui sera le relais entre les habitants et l'établissement public ;
5. Elle s'engagera dans une politique visant à diminuer, voire supprimer l'utilisation de désherbant pour entretenir la voirie et les espaces verts communaux ;
6. Elle signera la Charte de la pierre sèche pour préserver et valoriser son patrimoine en pierres sèches ;
7. Elle diminuera la consommation et l'impact de l'éclairage public ;
8. Elle proscra, dans son domaine de compétences, la recherche et l'exploitation du gaz de schiste et des énergies fossiles carbonées ;
9. Elle favorisera les installations et les conversions en agriculture biologique par une exonération sur la taxe sur le foncier non bâti ;
10. Elle limitera la circulation motorisée sur les grands itinéraires de randonnée afin d'éviter les conflits d'usage.

Références juridiques : articles L.331-3 III, L.362-1 et L.581-7 du Code de l'environnement ; p. 58 de la charte du Parc national des Cévennes.



En adhérant à la charte, les communes s'impliquent dans le projet de territoire du Parc national des Cévennes. À ce titre, elles bénéficient directement de son image reconnue aux niveaux national et international, de sa notoriété et de la dynamique impulsée par le projet commun auquel participe l'ensemble des acteurs.

Les autres avantages immédiats sont :

- l'effet levier d'un projet collectif reconnu par les partenaires institutionnels, qui facilite l'accès à des financements pour les projets ;
- la marque Parc national pour les activités économiques (tourisme, artisanat, agriculture, forêt) : valorisation des destinations et des produits locaux ;
- le développement de politiques concertées autour des activités économiques du territoire ;
- l'accompagnement technique de l'établissement public du Parc national des Cévennes pour les projets qui concourent aux objectifs et aux orientations de la charte ;
- l'intégration au réseau des offices de tourisme labellisés Parc national ;
- l'intégration au réseau des écomusées labellisés Parc national ;
- les animations du Festival Nature ;
- le programme d'interventions en milieu scolaire animées par les agents de l'établissement public du Parc national des Cévennes.

(Extrait de « Questions à propos de l'adhésion des communes à la charte du PNC » - Doc PNC).

L'adhésion est en fait un engagement pour la commune à évoluer vers une gestion respectueuse de l'environnement, qui s'harmonise avec la gestion d'une zone cœur. C'est une orientation donc tout à fait raisonnable et pour laquelle nous sommes tout à fait d'accord, d'abord parce que c'est un enjeu primordial pour la survie de l'humanité, ensuite parce que le « tourisme vert » qui privilégie les lieux préservés est un atout majeur pour la commune. La commune a tout intérêt à adhérer également pour pouvoir « profiter » de l'image « Parc National » pour développer le tourisme ou pour bénéficier de l'aide des services du parc.

Après réflexion, un vote a eu lieu au conseil municipal le 21 octobre 2016 qui a décidé de l'adhésion à la charte par 6 voix « pour », 3 « contre » et 1 abstention.

L'élu référent pour la commune de Dourbies est Hervé SARRAN.



## Le Carnet 2016

Le Maire et le conseil municipal...

### Mariage :

**... adressent tous leurs vœux de bonheur à**

Elisa VIDAL et Alpha TOURE le 29 avril 2016

Séverine MARTIN et Benjamin LAFON le 6 mai 2016

### À venir...

Sandra VIDAL et Sébastien NEGREVERGNE le 1er juillet avec le baptême civil de Soline

### Décès :

**... assurent de leur sympathie les familles et proches éprouvés par le décès de :**

Rose BALSAN née POUGENQ † le 2 mars 2017

Claude SALAGE née CARRAL † le 25 décembre 2016

Josette PRIVAT née LAURENT † le 22 novembre 2016

Jeanny BALSAN née VERNET † le 14 novembre 2016

André SAUVAIRE † le 27 août 2016

Madeleine SAUVAIRE née SANCHE † le 5 août 2016

Aimée BALSAN née BLANC † le 1er juin 2016

Paulette FADAT née SAUVAIRE † le 19 mai 2016

Jean-Pierre ESCANDE † le 27 avril 2016

Antoinette ROUSSET née BALSAN † le 7 avril 2016

Bernadette MOURIER née BALSAN † le 12 mars 2016

Albanie DELPEUCH née PASSET † le 9 mars 2016

**Une pensée également pour Emile SAUVAIRE, Odette BERTRAND et Nicole MALIGNON qui nous ont aussi quittés en 2016 et aux défunts que nous aurions pu oublier.**

# À VOTRE SERVICE...

## À votre service

### La Mairie

Tél : 04 67 82 72 46

Mail : [mairiededourbies@orange.fr](mailto:mairiededourbies@orange.fr)

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de  
8 h 30 à 12 h

### L'agence postale :

Tél : 04 67 82 72 70

Horaires d'ouverture au public :

En hiver de 9 h à 12 h  
En été de 9 h 45 à 12 h 45

### La bibliothèque :

Tél : 04 67 82 72 70

Horaires d'ouverture au public :

**En hiver :** du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 14 h à 16 h

**En été :** du lundi au vendredi de 9 h 45 à 12 h 45. Et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 14 h à 16 h

### La déchetterie de Camprieu :

Tél : 04 67 82 75 81

Horaires d'ouverture au public :

Du mardi au vendredi de  
13 h à 16 h

Le samedi : 9 h à 12 h

**Fermée le lundi**

Si vous souhaitez être informés régulièrement des événements sur la commune, vous pouvez vous inscrire en envoyant votre adresse mail à l'adresse de la mairie [mairiededourbies@orange.fr](mailto:mairiededourbies@orange.fr) et en indiquant votre adresse sur la commune.

## Hébergement, restauration, commerce

### ✧ L'Étape de Dourbies en Cévennes

Tél. 04 67 71 70 98 –

<http://letapededourbies.fr/fr> - [contact@letapededourbies.fr](mailto:contact@letapededourbies.fr)

### ✧ Bar - restaurant de Dourbies Gîte d'étape – Geneviève GRAVOULET

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

Tél. 04 67 82 70 88

<http://aubergededourbies.e-monsite.com/>

### ✧ Snack-Bar "Café de Pays chez Jo" Gîte d'étape communal – Sylvie SALENCON

Tél. 04 67 81 49 74

<http://chezsylvie.perso.sfr.fr/>

### ✧ Epicerie fine de montagne / boutique – La Transhumance

Du Lundi au Samedi: 8 h 30-12 h 30 / 16 h-19 h

Dimanche: 8 h 30-12 h 30 / fermé le mercredi sauf en saison

Tél. 04 67 50 01 45

<http://latranshumance.jimdo.com/>

### ✧ Chambre d'hôte – Jean Pierre MOREL

Tél. 04 67 22 06 72

<http://www.lafougeraie.fr/>

### ✧ Auberge de campagne Mas Bresson / Gîte d'étape / camping Marc CALLEGARI

Tél. 04 67 82 70 02

### ✧ Camping municipal La Pensière

1<sup>er</sup> juin au 30 septembre et 1<sup>er</sup> mars au 15 novembre pour les chalets

Mairie de Dourbies - Tél. 04 67 82 72 87 ou 04 67 82 72 46

### ✧ Camping Espérou

Mairie de Valleraugue - Tél. 04 67 81 79 60

### ✧ Gîte les Laupiettes – Jacqueline CLEMENT

Tél. 04 66 26 75 97

### ✧ Gîte Campclaux - GR 1710 et 1814 - 3 épis – Didier VIDAL

Tél. 04 67 82 72 17

<http://www.gites-campclaux.fr/>

### ✧ Arbor&sens, bivouac du Vallon des sources – Cyril Falguières & Carine Dreucci

Tél. 04 67 50 03 49

[www.arborigene-cevennes.com](http://www.arborigene-cevennes.com)

# ZOOM SUR LE CAMPING MUNICIPAL

Le camping municipal de la Pensière représente une part importante de l'activité de Dourbies en période estivale. Implanté en rive gauche de la Dourbie, il a su garder au fil des ans son attrait naturel et sa simplicité, loin des gros campings de la vallée où l'affluence n'est en rien comparable et où l'objectif des vacanciers qui les fréquentent semble être aux antipodes de ceux qui optent pour le nôtre.

On retrouve chaque année quelques habitués, mais pas que... des étrangers le fréquentent aussi, une chose est sûre, quiconque y séjourne, ne serait-ce qu'une nuit, en repart émerveillé.

Sur le plan pratique pour la commune c'est Philippe COHEN qui se charge de sa gestion, ne ménageant pas ses efforts et son temps pour satisfaire au mieux les besoins de nos campeurs. Les autres ouvriers de la commune viennent également l'épauler de temps en temps, notamment en début de saison pour tout « remettre à plat », taille des haies, tonte des emplacements, nettoyage des blocs sanitaires et accueil... Le travail ne manque pas !



Philippe est pour ainsi dire l'emblème de ce camping et le chouchou des campeurs, petits et grands. Serviable et réservé, il sait se faire oublier mais n'en reste pas moins efficace. Sa fierté réside dans le fait d'accomplir au mieux son travail et de rendre service au plus grand nombre. Son activité déborde en période estivale, présent 6 jours

sur 7, de midi à 20h00, il n'a guère le temps de souffler ! Aussi, dès cet été une personne employée en CDD devrait venir le suppléer et ainsi assurer également une présence continue sur le camping à toute heure de la journée et lors des repos hebdomadaires de Philippe.

Le camping au service du village... Depuis cet été, vous avez certainement vu de très beaux petits panneaux dans Dourbies, peintures sur ardoises ou bois indiquant des lieux du village. Sachez que ceux-ci ont été réalisés sur le camping par des enfants de campeurs et avec l'appui de Philippe. Une belle réussite, qui vient amener un peu de couleur dans notre village !



Coté municipalité, nous avons fait le constat assez déroutant dès notre arrivée d'un lieu quelque peu laissé à l'abandon et d'un personnel démotivé par le manque de moyen mis à sa disposition... Aussi les actions suivantes ont été menées ou seront réalisées d'ici peu :

- ▶ mise en place d'un règlement intérieur du camping
- ▶ réalisation d'un cahier de prescription de sécurité avec plan d'évacuation en cas d'inondation ou de feu de forêt
- ▶ réalisation d'un plan des emplacements du camping
- ▶ réalisation d'une plaquette d'information
- ▶ réfection de l'accueil avec changement du mobilier
- ▶ remise aux normes électriques des bâtiments
- ▶ réalisation d'un cheminement éclairé à l'intérieur du camping
- ▶ mise en place d'un éclairage au niveau de l'abri barbecue
- ▶ réalisation de travaux de séparation des douches et wc sur le bloc sanitaire du bas (à venir)
- ▶ mise en place d'un accès internet wifi
- ▶ changement du panneau d'entrée
- ▶ mise en place d'une bâche signalant le camping à l'entrée de celui-ci

## Le camping en quelques chiffres...

- ▶ 38 emplacements plus 4 chalets
- ▶ Un taux d'occupation en 2016 est de 21,7 %, en hausse par rapport à 2015 de 4,8 points, légèrement en dessous du taux d'occupation des campings de la région de même catégorie : 28,4 %
- ▶ Des recettes 2016 qui s'élèvent à 36 735,40 € et représentent un apport non négligeable pour la commune
- ▶ Le camping municipal est ouvert du 1<sup>er</sup> juin au 31 septembre
- ▶ Les chalets sont ouverts à la location du 1<sup>er</sup> mars au 15 novembre



*Petit rappel : l'accès au camping municipal est strictement réservé aux campeurs. Quiconque voudrait se rendre à la rivière par celui-ci est prié de stationner en dehors de son enceinte.*

Directeur de la publication : Pascal Pialot

Conceptrice de la maquette : Isabelle Fonzes-Méjean

✉ [mairiededourbies@orange.fr](mailto:mairiededourbies@orange.fr)

La Gazette est imprimée par «AIS imprimerie du Bassin à Decazeville en 550 exemplaires».